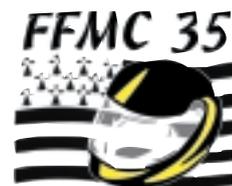


Le Menhir dans la Vilaine

n° 14

Bulletin d'information de la FFMC 35
4^{ème} trimestre 2000



Contacts

Courrier

FFMC 35
Co/Dominique Laperche
35, rue du Manoir de Gaudon
35770 VERN SUR SEICHE

Téléphone 06 70 84 95 56

E-mail ffmc35@worldnet.fr

Site home.worldnet.fr/jpd/ffmc35.html

Bureau de la FFMC 35

C. Marty (Président) 02 99 23 78 63

O. Kagan (Vice-pdt) 02 99 63 63 31

D. Laperche (Trésorière) 02 99 00 47 49

C. Place (Secrétaire) 02 99 35 10 98

Le Menhir dans la Vilaine

J-Ph. Delaunay 02 23 21 15 30

Délégation bénévole AMDM

Répondeur 02 99 67 64 23

Commission juridique

Les permanences téléphoniques de la commission juridique pour la zone téléphonique 02, ont lieu le jeudi de 18 à 19h.

Laurent Willams 02 99 69 28 74

Permanences

• Les permanences de la FFMC et de la Délégation bénévole de la Mutuelle des Motards ont lieu les premiers et troisièmes samedis du mois à partir de 14h au bureau de la Mutuelle des Motards, 1, place de la Rotonde à Rennes.

• Les réunions de bureau ont lieu tous les premiers mercredis du mois à 19h au bar Le Sablier, 70 rue Jean Guéhenno, à Rennes. Elles sont ouvertes à tous les adhérents.

Remarque

Les photographies dessins et articles figurant dans ce numéro sont la propriété de leurs auteurs respectifs.



Edito (coup de gueule)

Le conflit sur le prix du gasoil, débuté par certaines catégories professionnelles nous a permis de constater que le mécontentement était général en France à ce sujet.

Cependant, si certaines corporations ont su se mobiliser de façon significative, il n'en a pas été de même pour le simple citoyen, bien qu'affirmant à qui voulait l'entendre que « c'est du vol ». Aucune entité « libre » n'a rassemblé ni représenté l'utilisateur de base, qui lui aussi a vu son budget carburant s'envoler et qui a bien souvent un besoin impératif d'utiliser son véhicule pour travailler, faire ses courses ou trimballer ses gosses.

Nous avons, de notre côté, essayé d'intégrer « monsieur tout le monde » à la protestation et à la revendication en organisant, au nom d'un « collectif d'usagers », un rassemblement libre, ce qui nous a donné le plaisir de regrouper quelques 42 personnes sur la place de la mairie de Rennes. Inutile de préciser que notre nombre n'a pas fait trembler les fondations du pouvoir.

Il semble évident, aux vues de la mobilisation des usagers autres que motards, pour cette fois ainsi que pour toutes les fois où

nous avons essayé de les intégrer à une action, qu'il est désormais préférable de nous contenter de manifester en tant que motards pour les motards.

Et pourtant, comme il serait peu cher le plein, s'il existait une fédération aussi combative que la FFMC au sein du monde des automobilistes.

Ce n'est cependant pas le moment de flancher, car si quelques patrons ont obtenu gain de cause, l'Europe se réveille, dynamise le phénomène, sans oublier que chez nous aussi, une grande partie de la population pense encore que payer 80% de taxes sur un produit de première nécessité, c'est trop. Si, au moins, ces taxes étaient investies en totalité dans la recherche et la production d'un carburant d'avenir, cela serait tolérable, mais comme pour les radars qui n'ont jamais visé à améliorer la sécurité, il s'agit uniquement d'une rentrée d'argent pour l'état.

L'actualité nous amènera donc probablement à organiser d'autres journées d'action sur ce thème.

**Ensemble nous serons plus forts,
plus forts nous vaincrons.**

Christophe



Au sommaire

En bref	2	Bulletin d'adhésion.....	8
Actualité européenne	2	Bilan des accidents 1999	9
Actualité nationale	3	Agenda	9
Actualité régionale.....	4	Carnet.....	9
Revue de presse	6	Ailleurs... A la Réunion	10
Juridique.....	7	La boutique de la FFMC	9
Annonces.....	8	Enquête	11
Portrait	8	Le coin des assureurs	10
Offres spéciales.....	8	Concessionnaires.....	10



Projet de sortie circuit : nous souhaiterions savoir si parmi nos adhérents, certains seraient intéressés par des sorties sur circuit. Merci aux personnes intéressées de prendre contact avec nous au 06 70 84 95 56 pour étudier la faisabilité du projet et déterminer son coût (le coût varie en fonction du nombre de participants).

Moins de « glissières-guillotines » pour les motards : un nouveau système de glissière de sécurité, adapté aux motocyclistes, a été mis en place, mardi, en Ile-de-France. Le dispositif se compose de deux gros tubes en plastique très souple, placés sous la glissière métallique. Les glissières actuelles sont fixées sur des piquets, qui deviennent de vraies guillotines pour un corps qui chute à 70km/h. (Ouest-France 06/07/00)

Granité en test à Rennes : le système de bandes blanches antidérapantes dites « granitées », que nous avons présenté au Conseil Général d'Ille-et-Vilaine lors de notre manifestation du 22 avril, est en essai sur Rennes. Il est testé à quatre endroits, en remplacement de passages protégés « classiques » devant des écoles : rue de la Palestine, rue de Vern, et, dès la Toussaint, boulevard de Vitré et boulevard de la Liberté. Nous espérons évidemment que ces tests donneront satisfaction et que ce type de revêtement sera bientôt généralisé.

Etat des routes, agir vite : lorsque vous constatez un problème sur la route, mettant en danger les motards, avec un caractère d'urgence (typiquement une grosse flaque de gasoil dans un rond-point), ne saturez pas le répondeur de M. Moto ! Le problème sera résolu beaucoup plus rapidement en contactant la police ou la gendarmerie du lieu où se situe le problème. En effet, la police et la gendarmerie feront intervenir directement les équipes de la DDE, alors que M. Moto n'aura peut-être votre message que le lendemain.

Oser être différent

Le motocyclisme nous révèle une approche différente dans ce monde de plus en plus conformiste ». C'est le message qu'Eric Thiollier a lancé à la foule composée de députés européens, assistants et motocyclistes s'étant rassemblés en cette parfaite soirée de juin à l'entrée du bâtiment Louise Weiss du Parlement pour la Balade à Moto Annuelle. Eric, chargé des relations politiques au sein de la FEMA, est une des forces motrices de cet événement qui en est à sa quatrième édition. L'événement du Millénaire a attiré un nombre record de députés, qui se sont pour un soir débarrassés de leur image formelle et ont enfilé jeans et vestes de cuir pour découvrir à moto la charmante campagne alsacienne.

[...] La Balade à Moto des Députés européens est organisée conjointement par la FEMA et la section strasbourgeoise de la FFMC L'Assurance Mutuelle des Motards est l'un des sponsors. [...]

Malcolm Harbour (député européen)

Glissières de sécurité en Suède...

A l'occasion de l'exposition « Via Nordica », la SMC, Association Suédoise de Motocyclistes, a mis en avant le problème de sécurité que pose les glissières pour les motocyclistes avec, à l'appui, la présentation de glissières partiellement recouvertes d'une protection pour motocyclistes, accompagnée de la diffusion d'une vidéo montrant une simulation d'impact d'une moto contre une de ces glissières. L'exposition était principalement destinée à un public d'experts : politiques, instituts de sécurité routière, compagnies chargées de la construction des routes, et autres professionnels de toute la Scandinavie.

Et le résultat ne s'est pas fait attendre : la SMC a été invitée à participer à des crash tests effectués par VTI, le principal institut de recherche suédois en matière de sécurité routière. Ces tests s'effectueront avec des glissières de sécurité équipées ou non de protection. Plusieurs personnes de Vägverket, l'organisme officiel suédois en matière de sécurité routière, ont marqué leur intérêt et ont cherché à nouer des contacts en vue d'une future coopération sur d'autres sujets. D'autres personnes de cet organisme ont émis des remarques négatives sur les motocyclistes et la sécuri-

té routière. Il a notamment été entendu que si la société peut sauver la vie à dix automobilistes, cela vaut bien la mort d'un motocycliste!

Le temps et l'argent que la SMC a investi dans cette exposition valait vraiment la peine vu les contacts qui ont été noués, la publicité récoltée, la sensibilisation effectuée concernant la sécurité routière pour les motocyclistes et le plus en crédibilité que la SMC a gagné.

Traduction : Christina Gesios

...et en Norvège

Grâce au rapport de la FEMA sur les Glissières de Sécurité, les motos sont à présent prises en considération dans le Guide officiel norvégien sur ces dispositifs, harmonisant les normes nationales à la norme européenne EN1317.

Un chapitre y a en effet été ajouté et est intitulé « Glissières de Sécurité et Motos » :

« Les Glissières de Sécurité devraient, dans la mesure du possible, être construites afin de minimiser les blessures lors d'une collision d'un motocycliste contre ces glissières. Les glissières montées sur supports, qu'elles se présentent sous forme de rails en acier ondulé ou de câbles d'acier, sont dangereuses pour les motocyclistes. Les supports non flexibles et tranchants sont bien plus dangereux que les supports flexibles ou à coins arrondis. Dès lors, les supports de glissières devraient être construits sans arrêtes tranchantes ou parties exposées pouvant infliger des blessures supplémentaires aux motocyclistes.

Dans les « points noirs », c'est-à-dire les endroits où le risque d'accidents de motos est plus élevé, des écrans en béton sont la meilleure solution car ils présentent une surface lisse. Une solution alternative est une glissière en métal avec deux rails fixés horizontalement en parallèle ».

Morten Hansen de la NMCU s'est exprimé à ce sujet : les systèmes de glissières existants sont construits sans tenir compte de la sécurité des motocyclistes et nous sommes très heureux que les organismes officiels de sécurité routière aient à présent inclus les motos dans leurs nouvelles directives. Le rapport de la FEMA a favorisé les résultats obtenus par la NMCU sur ce plan.

Traduction : Christina Gesios



Allumage des codes automobiles de jour et risque causé à autrui

Quand l'action juridique vient soutenir le combat des motards... Cela peut faire mouche !

Un avocat de la région Languedoc-Roussillon, membre de la Commission Juridique et motard lui-même, s'est ému que le week-end de Pentecôte, le Préfet de Région mette en œuvre une campagne de recommandation d'allumage des feux de croisement automobiles de jour... sous le prétexte de réduire l'accidentologie.

Il a donc décidé de porter plainte et a proposé à la FFMC de porter plainte en son nom. Ce qui fut fait.

Plainte pour deux raisons :

1. L'allumage des codes de jour des voitures fait courir un danger aux motards puisque l'allumage des feux de croisement des motards est devenu obligatoire justement pour que ceux-ci soient plus visibles : il y a donc là un risque délibéré causé à autrui.

2. Une personne dont la fonction est de veiller au respect et à l'application des lois commet un délit si elle incite à la transgression de celles-ci. Or le code de la route ne prévoit l'allumage des feux de croisement automobiles qu'en cas de visibilité réduite.

Voilà une affaire à suivre de près... et à faire connaître.

Stop-Vol : signature d'une convention AFNOR/FFMC

Le 5 juin 2000, la FFMC et l'AFNOR se sont rapprochées par la signature d'une convention décennale, tacitement reconductible. Cette convention établit une marque « NF recommandée par FFMC ».

Dès maintenant, les antivols moto porteront une estampille avec cette inscription. Bien sûr, une période de transition verra circuler sur le marché à la fois les anciennes étiquettes et la nouvelle.

Stop-Vol continuera néanmoins à faire des prélèvements ponctuels sur le marché de façon à débusquer les « canards boiteux ».

Déchargée des tests systématiques annuels, l'équipe pourra étendre son champ d'activités à l'ensemble des dispositifs antivols.

Cette signature porte témoignage du tra-

vail des bénévoles de Stop-Vol et, au delà, de la place que le mouvement FFMC a acquise en 20 ans de luttes.

De plus, ce rapprochement AFNOR/FFMC sera peut-être le début d'autres dossiers communs...

Village FFMC au bol d'or

Le village FFMC, dans l'enceinte du circuit de Magny Cours, sera extrêmement bien situé : tous les motards y passeront !

L'ensemble de notre mouvement y sera représenté. Et nous serons à la hauteur de nos 20 ans !

Ainsi, les « Tasses pour un Bol » seront présentes avec 10 équipes regroupant 90 à 100 adolescents, et le CLAM animera une piste mini motos.

La Mutuelle des Motards, partenaire officiel du Bol, contribue efficacement à l'organisation du village. Son camion podium accueillera des concerts...

Les Editions de la FFMC proposeront une expo BD autour de l'album de Frank Margerin « week-end motard » et négocieront d'autres ventes dédicaces avec P'tiluc, Coyote, Nicolaz...

Les militants FFMC animeront la traditionnelle buvette et l'idée est avancée d'une consigne de casques...

Une autre idée fait son chemin (et se négocie...) : un point relais course avec affichage des feuilles de course, interview des teams...

Donc, rendez-vous à tous les motards au village !

Tous solidaires contre les taxes abusives !

Dès le printemps et particulièrement lors du week-end des 20 et 21 mai 2000, des milliers de motards ont manifesté dans plus de 40 villes à l'appel de la FFMC pour protester contre l'abus de répression et de taxation routières.

Aujourd'hui, alors que les pêcheurs, les agriculteurs, les routiers et des automobilistes expriment leur colère contre les prix insupportables des carburants, la FFMC rappelle ses propositions :

- une baisse significative (et non provisoire !) des taxes sur les carburants automobiles et le double affichage des prix à la pompe

Les taxes sur les carburants automobiles doivent revenir à un niveau raisonnable. C'est à dire être indexées sur la moyenne des taxes pétrolières de la communauté européenne. Enfin, l'information à laquelle les usagers ont droit suppose que soient indiqués les prix producteurs ou le coût moyen pondéré en sortie des raffineries françaises.

- la baisse de la TVA de 19,6% à 5,5% sur les équipements de sécurité moto (casques notamment) et automobiles (sièges enfants, etc.)

TROP, c'est TROP !

La FFMC appelle ses antennes départementales à reprendre la mobilisation du printemps dernier et à être partie prenante des actions engagées pour faire aboutir ces revendications urgentes.

Communiqué du 30/08/00



Journées Sécurité Routière de la ville de Rennes

Comme l'an dernier, la mairie de Rennes a convié la FFMC 35 à participer au grand week-end qu'elle organise les 13 et 14 octobre 2000.

Cette manifestation d'envergure et dont l'importance mobilise de très nombreux intervenants nous avait laissé l'an dernier un sentiment « d'utilité publique », et de nécessité ; C'est donc avec joie que nous réitérons l'opération cette année.

Bien entendu, un compte rendu détaillé sera publié après « l'événement ».

Christophe

Sécurité routière : une motion du conseil municipal

À la suite d'un accident survenu le 14 juillet dernier entre une moto et une automobile au carrefour de la Branchière, à l'entrée de Chevaigné sur la RD 175 Rennes-Antrain qui a entraîné la mort d'un motocycliste et occasionné deux blessés, les conseillers, à l'unanimité, ont chargé M. Le Beuze de transmettre au président du Conseil Général et au préfet une motion dans laquelle ils expriment « leur indignation depuis la modification de ce carrefour... ». « La municipalité, ont-ils ajouté, a maintes fois exprimé ses craintes pour la sécurité des usagers. »

Ils ont souligné qu'ils « attendaient des diverses administrations en charge de la sécurité routière l'élimination de ce point noir et la mise en place de feux clignotants et de quelques aménagements au sol afin d'éviter d'autres hécatombes en attendant la construction d'un échangeur prévu lors de la déviation de Betton. »

OF - 31/07/00

Revendications concernant la sécurité des deux-roues

Suite à la présentation aux médias d'un produit antidérapant qui pourrait remplacer les très célèbres bandes blanches, la Mairie de Rennes nous signale qu'un essai va être effectué avec ce type de produit.

De plus, nous avons également rendez-vous fin septembre avec le conseil général d'Ille-et-Vilaine qui nous avait proposé, suite à la rencontre clôturant la manif, de faire un inventaire succinct des différents

points noirs concernant les infrastructures en matière de deux roues.

Christophe

Muret à Saint Jacques de la Lande

Suite, probablement à la dernière manif FFMC, la Mairie de St JACQUES, a daigné procéder à l'arasement de « l'ouvrage d'art » qui avait coûté la vie à un jeune motard il y a deux ans.

Il est navrant de constater que seule une démonstration de force, appuyée par les médias ait réussi là où des mois de négociations avaient échoué.

Christophe

Parfum de vacances...

Cet été, au détour d'une route, nous sommes arrivés dans le Périgord. Nous étions partis avec le hors série Moto Mag spécial balades, qui contient pas mal d'itinéraires moto intéressants aux quatre coins de l'hexagone, avec des virolos.

Nous y avons relevé l'adresse d'un camping motard. Eh oui, vous avez bien lu ! La France en dénombre quatre (à notre connaissance). Ce dernier s'appelle « le relais des sources » et est tenu par Serge, ancien président de la FFMC Périgord dans les folles années 79 à 82. Ici, tout est pensé pour que le motard s'y sente comme un coq en pâte (enfin plutôt comme une oie !). Tout d'abord, les prix sont plus que raisonnables : 25 F par personne ; pas d'emplacements, pas de plus-value non plus pour la moto... Ensuite, le petit déjeuner est servi par Serge, moyennant la modique somme de 16 F. Ça ne vaut vraiment pas la peine de s'en priver ! En plus il est servi sur une grande table, sous un barnum, alors, si vous y allez seul, vous ne tarderez pas à rencontrer des amis motards !

Le soir, vous pouvez prendre l'apéro, toujours à tarif motard : 7 F le jaune, 7 F le kir, enfin quasiment tout à 7 F ! Une tournée SVP ! De plus, Serge vous met à disposition des barbecues, des glacières, un frigo, des matelas de camping (5 F par nuit), duvets et tentes, pour un petit supplément. Serge étant natif du Périgord, il tient aussi à votre disposition des itinéraires très sympas : virolos, en veux-tu, en voilà ! Dernière chose, il peut louer des caravanes ou des mobil homes pour 45 F par personne.

L'ambiance de ce camping est franchement sympa : apéros entre toutes les tentes, barbecues géants avec grosse ambiance motarde. Par contre, les amateurs de ruptures, passez votre chemin ! Ici, ce n'est pas une concourse, mais un camping où règne un franc esprit motard !

Alors Serge, pour te remercier, j'ai pris ma plume et je te salue « motardement ». A bientôt, car les occasions de s'arrêter chez toi lors d'un prochain passage se représenteront sûrement !

Olivier

« Le relais des sources »

Serge Bouyssou

Camping - gîte étape

« Le Brugal »

24220 VERAC

tél : 05 53 59 45 93

Ouvert toute l'année.

Un lundi soir sur la terre

Ce soir, 29 mai 2000, comme d'hab je rentre chez moi, temps impec, route sèche nickel, la routine quoi.

Sortie de rocade derrière un poids lourd, je suis encore légèrement sur l'angle. Et merde ! je perds l'avant de mon Hayabusa, pas grave le ciel est avec moi ce soir, ça raccroche ouf ! Sauvé.

J'ai pas trop fini de remercier Sainte Gamelle que splatch ! Je reçois minimum un litre de gas-oil en pleine tronche, j'ai bien dit en pleine tronche (là où il y a le casque). Ma parole, mais il pleut du pétrole, je suis riche !!! Mais pour en profiter, il faut que j'arrête de glisser et que je stoppe cette satanée bécane. Pas facile parce que avec du gas-oil dans l'étrier, « ça freine beaucoup moins bien, forcément ».

Bon j'arrête de déconner, la réalité c'est plutôt que le p... de camion que je suivais, ben oui ! J'allais pas le doubler sur l'échangeur ! Tout simplement, il n'a pas de bouchon de réservoir. Et comme la force centrifuge, ça fait pas bon ménage avec un orifice d'au moins 10 cm (pas le routier, hein, le réservoir !), alors ce con, il est en train de repeindre la route et moi avec.

C'est pas le tout, faut faire quelque chose. Donc, après avoir sommairement nettoyé mon pneu avant, déclenchement du plan ORSEC. Je rattrape le joli camion vert (nous ne citerons pas le transporteur), appel de phares, klaxon, je me porte à sa hauteur dans un brouillard de gas-oil (réservoir à gauche), ça sent très bon d'après ma femme, moi j'aime moyen.



Le zigoto qui est au volant remarque le mec qui danse la macaréna sur sa moto et finit par baisser sa vitre pour s'enquérir de ma santé mentale. Rapide coup d'œil par la portière et il me gueule un truc genre « je sais, j'ai vu, j'suis pas aveugle ». J'essaie de le faire s'arrêter, mais une moto contre un camion, ça ne marche que dans les films, alors avec une bécane sans freins ! Et ce connard se barre...

De retour à la maison, j'appelle la brigade de gendarmerie la plus proche :

- « Est-il possible de déposer une plainte, contre ce gentil contribuable, qui trouve que le gas-oil n'est pas assez cher, et donc qui le jette par terre, histoire de payer plus de taxes ?

- Vous avez subi un préjudice ?

- Euh, non, il m'a juste un peu chauffé les oreilles. Il aurait fallu que je tombe ?

- Ah là oui...

- (ah ben oui, j'suis con, ça c'est le casque qui empêche la tête de se développer !) Mais si je suis par terre, qui c'est qui relève la plaque minéralogique ?

- Il faut des témoins.

- Oui, mais j'en ai rarement sur moi, ça déforme les poches.

- Bon alors, circulez !

- Y a pas longtemps, vous avez verbalisé un pote à moi qui roulait à peine trop vite, pour « mise en danger volontaire de la vie d'autrui ».

- C'est pas pareil.

- Moi je m'appelle pas Autrui, mais l'autre, là, il a pas joué un peu avec la mienne de vie ?

- Rien ne précise que c'est un délit de rouler sans bouchon de réservoir.

- Mais avec une ampoule de plaque un peu grillée, si ?

- Pardon ?

- Non, rien, t'as gagné... »

Bon, plus sérieusement, avez-vous une toute petite idée pour que l'on arrête les frais. A la dernière manif devant la Préfecture, le vice-président de chez vous m'a expliqué que lorsqu'on rencontre du gas-oil dans un rond-point par exemple, on peut le signaler à M. Moto et ils viennent nettoyer. Ça c'est vrai, j'ai déjà testé, il fait très bien son boulot. Sauf qu'à mon avis le truc c'est quand même de ne pas en mettre de la saloperie par terre !

Nettoyer c'est quand même bien, mais sou-

vent c'est trop tard. L'hiver on roule pratiquement toujours de nuit (sur le trajet boulot dodo) et à chaque rond-point ou échangeur, c'est la roulette russe. Il n'est pas possible de voir si la route est propre, à moins, peut-être, d'inventer un gas-oil fluo...

Alors suggestion : à quand le délit de ROOMF (réservoir ouvert ou mal fermé). Dis donc, Gayssot, ça ne serait pas plus compliqué à mettre en place que celui de TGV et en plus, il y a plein de thunes à faire avec ça. Même pas besoin d'avoir ton gros pif pour pister les camions contrevenants. Dans les zones industrielles, il faut juste suivre les trainées.

Si toutefois un tel projet est déjà à l'étude, merci de me le signaler, parce que ce soir, je n'ai qu'une seule solution à mon problème : crever les pneus à tous les camions du même team. Je pense qu'après ils feront gaffe parce que ça va leur faire cher le bouchon de réservoir. Non, là je déconne (quoique) !

Jean-Yves

Anniversaire Ducati

Il nous en a fallu du courage pour quitter Rennes ce samedi 29 juillet à 7 heures du mat' sous la pluie. Ayant réussi à semer ce maudit temps, le Ducati Club de France nous a accueilli sur le circuit du Vigeant comme des rois.

On s'est déplacé pour fêter leur 20 ans, mais c'est nous qui avons été gâtés.

Félicitations messieurs pour votre organisation, votre accueil. Je crois que certains peuvent en prendre de la graine !

Que ce soit devant les courses l'après-midi, à l'apéro le soir, devant le concert ou au camping, il y a eu une super ambiance entre motards. Si toutes les concentres pouvaient se passer ainsi... Il est important de préciser en plus que le ducatisse accepte tous les motards quelle que soit la marque, le type, l'âge de sa moto (pour une fois) : cela devient rare de nos jours.

La buvette internationale nous a permis de tenir toute la nuit sans souci (ou presque). Si ce n'est que le dimanche matin pour aller affronter la piste qui était ouverte à tous, il a fallu pour certains réfléchir à deux fois le temps que tout se remette en place dans leur tête.

Par contre, pour d'autres cela leur a donné une âme (voir une conduite !!) de pilote de circuit : il n'y avait qu'à constater l'état de leurs pneus en fin d'après midi, ils ne les avaient jamais vu ainsi. Merci au Ducati Club de France pour ce très beau cadeau. De quoi donner des regrets à ceux qui n'ont pas pu venir au dernier moment !!

Christine

Vous avez des choses à dire, des réflexions à partager, envoyez-nous vos articles :

Le Menhir dans la Vilaine

ffmc35@worldnet.fr

FFMC 35

Co/Dominique Laperche
35, rue du Manoir de Gaudon
35770 VERN SUR SEICHE

La FFMC 35 recherche des adhérents motivés par l'organisation de balades, pour participer aux reconnaissances, préparer des itinéraires, etc. N'hésitez pas à nous contacter !



Cet été, les articles sur la moto n'ont pas été des plus nombreux. J'ai réussi à trouver dans Ouest-France du 14 août un article qui confirme que les actions menées contre les infrastructures routières commencent à porter leurs fruits, grâce aux aménagements spécifiques aux deux-roues, ainsi qu'un article sur le « motocross social ». Il y a aussi cet article d'un journal méridional sur l'incitation de plus en plus fréquente de certains préfets envers les automobilistes pour qu'ils allument leurs codes en plein jour (c'est illégal !). Mais le clou est cet article de Prima, qui parle de la levée des interdictions pour les enfants pendant l'été. Article où la moto est considérée comme un danger au même titre que la bière et la cigarette ! On a encore du boulot pour améliorer l'image de la moto ! En tout cas, j'en connais qui ne touchent ni à la bière, ni à la cigarette. Ils n'ont plus qu'à laisser tomber la moto et ils seront le parfait exemple pour les ados...

Joël

Des aménagements pour les deux-roues

En cinq ans, le nombre de motos neuves vendues par an a plus que doublé. Les motards demandent des routes mieux adaptées à leur véhicule. A leur écoute, des « Messieurs Moto » veillent dans chaque département.

La route n'a longtemps répondu qu'à la loi de la majorité, celle des voitures. Mais la moto a de plus en plus d'adeptes. En cinq ans, le nombre de motos neuves vendues par an a plus que doublé. L'an dernier, 185 668 ont été immatriculées. Plus de

900 000 motos circulent en France, soit près de 30% de plus qu'en 1995. Afin d'améliorer les infrastructures routières, 100 « Monsieur Moto » interviennent, depuis 1994, dans chaque Direction départementale de l'Équipement. Ils ouvrent le dialogue entre les motards et ceux qui aménagent les routes.

« Nous ne sommes pas encore assez connus », regrette Jean-Claude Flaverie, le Monsieur Moto national. En participant aux « Opérations calmos » (des relais-motos sur le chemin des grands rassemblements comme les 24H du Mans), ils mettent à la disposition des motards des questionnaires sur l'état des routes. « Il faut mettre fin au tout-voiture. »

Glissières de sécurité

Gravillons, peintures au sol, plaques d'égout glissantes, ralentisseurs, glissières de sécurité, autant de problèmes qui se posent pour le pilote d'un deux-roues. Mais les choses bougent. Les revendications de la Fédération française des motards en colère ont eu un écho favorable.

« Depuis Juin 1999, il n'y a plus de ralentisseurs dangereux sur le réseau d'Etat », se félicite Jean-Claude Flaverie. « Néanmoins, il doit en rester beaucoup sur le réseau communal. Mais le motard peut attaquer la responsabilité de la commune en cas de problème. Il y a déjà une jurisprudence. » En septembre, un guide sera distribué aux aménageurs et gestionnaires de voirie, afin qu'ils prennent en compte les motocyclistes dans leurs travaux.

Une circulaire impose aujourd'hui à l'Etat d'équiper les virages serrés de son réseau

routier de doubles glissières de sécurité. Car quand un motard chute et glisse sur le bitume il peut heurter les poteaux métalliques qui supportent la glissière. Avec des conséquences dramatiques : blessures graves, amputations, décès (80 tués dans ce type d'accident, en 1998). « A 200F le mètre linéaire, cette directive n'est pas encore appliquée à 100% », regrette ce M. Moto. Mais certains départements, comme la Sarthe s'en sont déjà complètement acquittés.

Sur les 30 millions de véhicules qui circulent en France, les motos ne sont qu'un petit million. Néanmoins, les motards représentent 10% des tués sur la route, tous usagers confondus.

Trouvé sur le web...



Peut-on lever certains interdits préconisés le reste de l'année ?

Effectivement, s'il s'agit de se lever tard, de manger parfois une glace avant de passer à table, de dîner à l'heure espagnole, etc. Tout cela ne prête pas à conséquence. En revanche, ni bière, ni cigarette, ni moto, etc. Mais les enjeux sont d'une toute autre nature.

Fragment d'article tiré de Prima

Un motard en colère porte plainte contre la préfecture de la région

Je ne peux pas accepter que dans un but de sécurité les usagers soient incités à ne pas respecter la loi et peut encore moins accepter que ces mesures exposent les usagers des deux roues à des risques particuliers. Michel Bougain est avocat à Perpignan. Mais c'est en tant que motard qu'il vient de déposer plainte contre la préfecture de la région à la suite d'une campagne... de sécurité ! A l'occasion du week-end de la Pentecôte, la préfecture



Plus de 900 000 motards en France...



avait organisé une campagne nommée « Je conduis, je code », incitant les automobilistes à circuler en plein jour avec les feux de croisement. « Cela constitue une infraction au code de la route, s'insurge Michel Bougain. En outre, cette campagne place les motocyclistes dans une situation de danger. » En effet, l'une des difficultés pour les motocyclistes est d'être vus par les autres usagers de la route. C'est pourquoi il est prévu qu'ils aient l'obligation de circuler le jour en feux de croisement. Dans la mesure où seuls les motocyclistes ont cette obligation, il leur permet d'être effectivement mieux vus. Et l'avocat de souligner que « c'est pour confirmer cette distinction entre motocyclistes et automobilistes que le décret du 30 juillet 85 a érigé en contravention le fait, pour les usagers de la route autres que les motocyclistes, de circuler le jour avec les phares allumés. (...) Il s'agit d'un délit prévu et puni par le Code pénal. » Selon l'article 121-7 du même Code (et l'article R 432-1 du Code de la route), il a donc décidé de déposer plainte contre la préfecture puisque, explique-t-il « est complice de ce délit la personne, qui

notamment par abus de pouvoir, aura provoqué une infraction ou donné des instructions pour la commettre. » A noter que d'autres plaintes devraient être prochainement déposées par la société française des motards en colère. Affaire à suivre.

Animation d'été à la base de loisirs de la Prévalaye : initiation aux techniques du motocross

Pendant l'été, sous la direction de Christophe Boucher, moniteur diplômé, des jeunes issus de quartiers sensibles s'initient au motocross aux étangs d'Apigné.

Sur le bord de la piste, Christophe Julou, animateur stagiaire au centre Paul Bert, est un peu tendu : les motos sont nerveuses et la roue avant se lève facilement. « Bon, les gars, vous n'êtes pas obligés d'aller trop vite », lance-t-il aux huit adolescents qu'il accompagne. Précaution inutile : une fois sur les engins, les fanfaronnades cèdent la place à la concentration. Les règles de sécurité, très strictes dans ce type de sport,

sont scrupuleusement suivies. Casqués, gantés, équipés de coudières et de genouillères, les jeunes s'élancent par groupe de quatre sur la piste qu'ils ont d'abord reconnue à pied.

Moniteur diplômé, Christophe Boucher, adjoint de sécurité en emploi jeune, est détaché de la police nationale pour encadrer ces adolescents issus de quartiers difficiles. « Il s'agit d'initiation uniquement, nous faisons des exercices de base : virage, équilibre freinage. » Les exercices d'équilibre sont impressionnants. Les jeunes vont, par exemple, rouler avec les Jambes entre les bras, posées sur le guidon. Ce sera l'occasion de quelques chutes sans gravité avant d'entamer le slalom. L'apprentissage du virage, plus technique, semble moins intéresser les adolescents qui attendent avec impatience « le départ ». Ce n'est pas qu'ils veuillent écourter la séance, il s'agit d'aborder la technique de départ de course. Deux par deux, ils s'élancent, et c'est l'occasion d'applaudir les démarrages les plus rapides... ou de rire lorsque les deux pilotes calent. La journée se termine par des tours de circuit, où chacun peut déjà mettre en application ce qui a été vu.

C'est une période de transition pour cette animation, car Christophe Boucher a pris cette année le relais de Maurice Perrigault, et un nouveau circuit est prévu pour la Toussaint. Le nouveau moniteur veut « plus axer l'intervention sur la pédagogie. On apporte beaucoup aux ados en leur montrant que discipline et rigueur peuvent se conjuguer avec loisirs. »

En tout cas, le succès ne se dément pas chez les jeunes, puisque le nombre de participants est en augmentation constante.

Contact : tél. 06 87 53 30 13.

Matthieu GUYOT de ST MICHEL



Christophe Boucher, adjoint de sécurité, accompagné des jeunes des Longchamps et de Christophe Julou, animateur stagiaire au centre Paul Bert.



A l'heure où vous lisez cet article, des motards, comme vous et moi, partagent, en prison, la vie d'assassins, de cambrioleurs, et autres voleurs de voitures.

« Ce n'est pas possible, les motards ne sont pas des voyous », me répondez-vous... Eh bien, c'est comme ça, et cela ne semble pas émouvoir les masses ovines que sont tous ces usagers de la route (excepté vous fidèles combattants) qui ont accueilli le pro-

jet gayssot comme la providence de jours meilleurs sur la route.

Des copains passeront la nuit en prison, ainsi en a décidé la loi pour le terrible crime d'excès de vitesse. Cette loi à la con a déjà montré ses limites lors de précédents week-ends (souvenez-vous des tristes records battus en mai...), mais elle est belle et bien appliquée. Et pour être sûr de ne plus louper les salauds de motards, une belle arme : le flash par l'arrière, devenu

courant dans certaines régions alors gaffe.

Alors si vous connaissez un tel cas ou en avez entendu parlé, merci de me remonter l'info afin d'en connaître précisément les proportions sur le plan national. A ce niveau là, la connerie, c'est dangereux

Laurent

PS : Toujours pas de pitié de ma part pour les cons qui ouvrent trop fort en ville.



Annonces

Emploi : le Secrétariat National cherche un(e) motard(e) pour un CDD d'environ 5 mois, basé sur Montreuil (93). Profil : connaître le mouvement FFMC, avoir des compétences de secrétariat administratif, savoir se servir de Word, Excel, Publisher, aimer accueillir le public en direct ou au téléphone.

Emploi : La FFMC recherche un coordinateur juridique national dès janvier 2001 : motard (de préférence), juriste de formation (droit civil, droit pénal, droit des assurances et droit administratif), militant FFMC ou au moins en phase avec le monde associatif, un certain sens relationnel, de l'animation de groupe et du développement d'un système juridique.



Portrait



Christine est notre charmante secrétaire. Mais il faut se méfier de l'eau qui dort ! Car lorsqu'elle n'est pas sur sa vieille BMW R60, elle est au bistrot, et c'est encore là qu'elle prend le plus d'angle ! Blague à part, Christine est une jeune motarde que nous avons rencontré sur le bord d'une route en train de pousser sa trapanelle. Notre sang n'a fait qu'un tour, nous avons secouru la trapanelle. La jeune fille a suivi, est devenue adhérente, en ayant déjà dans l'idée de s'investir dans la fédé. Elle a donc postulé au poste difficile de secrétaire, et est venue renforcer la présence féminine au sein du bureau. Longue route à toi, avec moins de pannes !

Jean-Philippe



Offres spéciales

La FFMC 35 a négocié pour ses adhérents (hors moto-clubs), des remises chez plusieurs acteurs du monde de la moto. Ces offres sont soumises à la présentation de la carte d'adhérent FFMC 35 à jour de cotisation :

AEROPUB

Route d'Erbrée, 35500 SAINT M'HERVE

Tél : 02 99 76 71 11

10% de remise sur une réparation de carénage, de réservoir, ou sur une peinture perso (moto, casque, compteur...)

LECONTE MOTOS

77, rue de Rennes, 35510 CESSON-SEVIGNE

Tél : 02 99 83 42 92

10% de remise sur les pièces et sur les accessoires (sauf Shoei et Bagster)

ACCESS MACHINE

13, rue des Petits Champs, 35760 SAINT GREGOIRE

Tél : 02 99 38 58 07

Sur présentation de votre carte d'adhérent

FFMC 35, Access Machine vous fait une carte nominative valable un an, renouvelable. Cette carte offre :

- 10% de remise sur tous les accessoires en magasin
- 15% de remise sur un kit chaîne
- Montage gratuit de 2 pneus
- Montage gratuit de 3 jeux de plaquettes de frein
- 1 filtre à huile gratuit sur un forfait vidange.



Bulletin d'adhésion

7 bonnes raisons d'adhérer !

- Pour mettre au placard la répression Gayssot et les mesures anti-motards
- Pour améliorer la sécurité routière
- Pour promouvoir une formation de qualité à la conduite moto
- Pour continuer à pratiquer librement ta passion
- Pour être informé de tes droits et agir pour les défendre
- Pour renforcer la solidarité du monde motard
- Pour rejoindre un mouvement européen de défense des motards

Alors remplis le questionnaire ci-contre et envoie le, accompagné de ton chèque et d'une photo à : Dominique Laperche, 35, rue du Manoir de Gaudon, 35770 VERN SUR SEICHE

Nom : Prénom :
 Profession :
 Adresse :
 CP : Ville :
 Téléphone : e-mail :

Si tu es déjà adhérent

N° d'adhérent :
 Si tu es nouvel adhérent
 Date de naissance :
 Lieu de naissance :
 Date du permis A :
 Parrain (facultatif) :

Moto : Type :
 Cylindrée :
 Acquise le :
 Ci-joint un chèque de francs à l'ordre de la FFMC 35
 date et signature :

Cotisation :

Individuelle	200 F
Couple	350 F
Moto-Club	400 F



Bilan des accidents 1999

Voici le bilan des accidents moto sur Rennes pour 1999 : 84 victimes dont deux tués (rue de Paris, sans permis moto), 65 blessés légers et 17 blessés graves.

Sexe	
• Hommes	91%
• Femmes	9%
Tranches d'âge	
• 18-24 ans	29%
• 25-39 ans	56%
• 40-64 ans	15%
Facteurs	
• Chang. direction VL devant moto	26%
• Défaut de maîtrise ou vitesse	24%
• Dépassement dangereux	6%

- Circulation dans couloir bus 6%
- Inobservation des feux 4%

Autres indicateurs

- 24% des accidents sur chaussée mouillée
- 36% des motos font moins de 125 cm³
- 13% conduisent avec un permis B
- 76% des accidents motos en carrefours

Manœuvres des impliqués

- Ne changent pas de direction 81%
- Changent de direction 18%
- Manœuvres non renseignées 1%

Principaux conflits avec :

- VL 60 (73%)
- Moto seule 12 (15%)

Fiche de signalement de danger

Localisation du danger rencontré

Entre la ville de et la ville de

Avec un tracé de route :

- sur la route nationale : RN
- sur route départementale : RD.....
- sur une autre voie
- à environ km de

- en ligne droite
- en virage
- en carrefour
- en giratoire

Type de danger rencontré

- Gravillonnage
- Glissière de sécurité
- Défauts de la chaussée
- Marquage au sol
- Ralentisseur
- Autre

Le danger est signalé par Mme/Mlle/M.

Coordonnées (facultatif) :

A retourner à :

Philippe de Chitel / M. Moto 35, Direction Départementale de l'Équipement
3, avenue de Cucillé, BP 3167, 35031 Rennes Cedex



Agenda

Octobre

7/8 Trophées Gérard Jumeaux sur l'anneau de Monthléry (91).

13/14 Participation de la FFMC 35 aux Journées de prévention routière organisées par la Mairie de Rennes.

14/15 Concentre à Fougères (35).

28 Participation de la FFMC 35 à une action de prévention et de sécurité routière à Saint Sauveur des Landes, de 15h à 2h du matin, organisée par le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne

Novembre

10 Trial indoor de Rennes, au Liberté. Réservations au 02 99 35 33 34.

25 Assemblée Générale de la FFMC 35 aux landes d'Apigné

Il y aura des balades FFMC 35 d'ici la fin de l'année, mais les dates ne sont pas encore fixées. Guettez les affiches chez vos concessionnaires !

Note : Pour les balades FFMC 35, le départ est fixé, sauf indication contraire, à 11 heures dans le haut de la place des Lices à Rennes. Prévoir un casse-croûte et le plein de la moto



Carnet

Bienvenue à tous ceux qui nous ont rejoint cet été : Patrick, François, Romain, Mickaël (ça en fait des piétons !), Thierry, sur sa 600 Diversion, Cédric et sa 750 GSFX, Vincent et sa 1000 Tomcat, Luc sur sa 1100 ZZR et David qui roule en 600 Fazer.

Merci à ceux qui nous ont renouvelé leur confiance : Jean-Marie (CB 750), Philippe (piéton ?), Sébastien (1100 GSXF), Gilles (1000 CBR), Christine (BMW R60), Laurent (Ducati 916), Bruno (1200 Bandit), Laurent (R100 RT), Éric (900 Tiger), Philippe (900 CBR).



La boutique de la FFMC



Pin's

- Modèle 2000 **30 F**
- Modèles antérieurs **15 F**



Motocollant

- Modèle 2000 « bras d'honneur » **10 F**



Porte-clefs

- En mousse, ne raye pas le tableau de bord **20 F**



Motocollant « 20 ans »

- Edition spéciale pour les 20 ans de la FFMC **10 F**



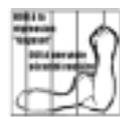
T-Shirt

- Existe en gris ou en noir **60 F**
- Spécial « 20 ans » **60 F**



Sweat shirt

- Existe en gris ou en noir (même dessin que le T-Shirt) **150 F**



Vignette « Gayssot »

- Contre la politique de sur-répression **5 F**



Vignette FFMC

- Une petite vignette avec le logo de la fédé **2 F**



Manifestation des motards en colère

Succès pour la manifestation des Motards en colère contre les hausses de carburant : environ 600 motos ont roulé au pas hier de Saint-Pierre à Saint-Denis. Une délégation a été reçue à l'hôtel de Région et en préfecture en fin de journée. Mais les manifestants envisagent d'ores et déjà une nouvelle journée d'action en octobre.

Ils arrivent soudain sur le quai Gilbert à Saint-Paul. Massés sur la route, précédés d'une voiture équipée d'un mégaphone qui crachote : « non à la hausse du carburant ». Trop c'est trop : la Fédération française des Motards en Colère a appelé à manifester ce 15 août contre les hausses des prix du carburant, au nombre de trois cette année. Le super sans plomb est passé de 6,85 F le litre à 7,61 F entre le 1^{er} février et le 1^{er} août 2000.

[...] Les motards en colère sont pacifiques. Ils roulent au pas depuis le matin. « A 60 km/h sur les quatre voies, 30 sur les nationales et 20 en agglomération », précisent-ils. Les manifestants sont partis à 10 heures de Saint-Pierre, à près de 300 motos. Le convoi s'est agrandi au fur et à mesure. On compte bien 600 motos garées à Saint-Paul. Organisés, les motards. Beaucoup sortent leurs sandwiches et déjeunent sous le soleil.

Peu de banderoles ornent cette manifestation. Quelques petits



autocollants sont appliqués çà et là sur les deux-roues : « L'Euro baisse, l'essence augmente, merci Maastricht », peut-on lire sur l'un d'entre eux.

[...] L'objet de la manifestation a donc mobilisé. « Cette hausse de carburant touche tout le monde, les automobilistes... Et c'est important à la Réunion, où en plus, le réseau de transports en commun est très peu développé », rappelle Maud Clain, présidente de la Fédération des motards en colère de la Réunion. « Cette hausse des prix n'est pas justifiée, estime-t-elle alors que les compagnies pétrolières ne cessent d'engranger des bénéfices ».

Besoin de routes

La fédération réunionnaise des Motards en colère rassemble autour de 70 adhérents « et beaucoup de sympathisants ». Elle a recensé près de 6000 grosses cylindrées sur l'île, qui compte une douzaine de clubs. Frédéric et Jean-Marc participent pour la première fois à une manifestation de motards. « Nous ne dépensons pas uniquement de l'essence pour le plaisir de rouler en moto. Quand nous allons travailler en voiture, nous n'avons pas le choix : impossible de prendre un autre mode de transport. Si l'essence augmente, nous n'avons donc pas d'alternative pour limiter nos dépenses », regrette Jean-Marc. [...]

A 14 heures, nouveau départ. Direction Saint-Denis et l'hôtel de Région. Le temps se gâte. Le gros des manifestants patiente sous une pluie fine tandis qu'une délégation est reçue à la Région par Philippe Berne et Raymond Lauret. Les discussions s'éternisent. La Région, pourtant « ne peut pas grand-chose » pour les motards. C'est l'Etat qui fixe les nouvelles augmentations. L'argent des taxes est ensuite redistribué en partie à la collectivité locale pour le financement des travaux routiers, par le biais du FIRT (Fonds d'investissement régional des transports). Et les besoins en

nouvelles infrastructures routières sont énormes à la Réunion, martèlent les élus.

Transparence des prix

Finalement, après plus d'une heure d'entretien, la délégation quitte les lieux : « Les élus de la Région nous ont très bien reçus, ils sont prêts à travailler avec nous mais ce n'est pas suffisant », estime Maud Clain. Le conseil régional est favorable à la participation d'élus et de consommateurs au sein d'une future commission pour la transparence des prix du carburant. En attendant, « il faut continuer à se battre », estime Maud Clain. Les motards ont ensuite pris le chemin de la préfecture. La délégation a eu droit à des explications techniques, sur la hausse du dollar et du prix du baril de pétrole...

« Le représentant du préfet admet qu'il y a des efforts à faire en ce qui concerne la transparence des prix et va saisir la DRIRE pour qu'une enquête soit menée sur la qualité du carburant, c'est un bon point pour nous », remarque Eric Marqamootoo, secrétaire général de l'Organisation Réunionnaise des Petites et Moyennes Entreprises). Mais cela ne suffit pas aux protestataires.

Ceux-ci envisagent de nouvelles actions. Une réunion est prévue aujourd'hui avec les motards l'ORPME, les syndicats de transporteurs, de taxis et le collectif des gérants de stations-services. Objectif, envisager une action à mener pour éviter une nouvelle hausse de carburant crainte en octobre. Le 29 octobre pourrait être une journée de grève des transporteurs et des stations-services.

Quotidien réunionnais du 16/08

Ca devait être une belle manif. Et puis, ça mérite d'être souligné, l'article ci dessus occupait une page entière dans le journal, avec trois photos !



Nous souhaitons connaître votre opinion, en tant qu'adhérent, sur les actions que nous menons en Ile-et-Vilaine, et d'une manière plus générale, sur les actions que la FFMC mène au niveau national. Merci donc de nous renvoyer ce questionnaire, le plus tôt possible, à l'adresse suivante : FFMC 35, Co/Dominique Laperche, 35, rue du Manoir de Gaudon, 35770 VERN SUR SEICHE.

Ce formulaire peut, bien sur, être photocopié, pour ceux qui ne veulent pas abîmer leur beau Menhir... Si vous souhaitez donner plusieurs réponses à certaines questions, merci de les classer par priorité (1, pour la plus importante, etc.)

1. Communication

✓ Avez-vous l'occasion de parler de la FFMC ?

- Avec des adhérents FFMC
- Avec d'autres motards.....
- Avec d'autres personnes.....

✓ Quand vous parlez de la FFMC, avez-vous le sentiment d'être écouté ?Oui / Non

✓ Si oui, vous avez le sentiment que c'est dû :

- À l'image de la FFMC dans le monde motard
- Aux bonnes relations avec votre interlocuteur
- À vos grandes qualités d'orateur.....
- Autre :

✓ Sinon, ce refus vous semble plutôt lié :

- À une volonté de ne pas adhérer à une association
- À l'esprit «militant» de la FFMC
- Au sentiment d'une mauvaise image de la FFMC
- Au manque d'informations sur le sujet.....
- Autre :

✓ Avez-vous l'occasion d'échanger vos idées avec des motards d'autres associations ?Oui / Non

- ✓ Si oui, comment situez-vous leur opinion vis-à-vis de la FFMC ?Très bonne Bonne Moyenne Mauvaise
- Pourquoi ?

2. Actions

✓ Quand vous avez connaissance d'une manif :

- Vous en parlez pour y faire venir un maximum de motards
- Vous vous organisez pour y aller à plusieurs
- Vous y allez seul.....
- Vous n'y allez pas systématiquement.....
- Vous n'y allez jamais

✓ Vous venez à une manifestation :

- Parce que vous êtes en accord avec le thème défendu
- Parce qu'elle est organisée par la FFMC.....
- Par solidarité quel que soit le thème de la manifestation
- Pour monter votre nouvelle moto.....
- Autre :

✓ Pensez-vous que les manifestations ont un effet important sur les décisions des pouvoirs publics ?

- Au niveau nationalOui / Non
- Au niveau local et régionalOui / Non

✓ Si oui, cette influence vous semble due :

- Au fait que la manifestation soit organisée par la FFMC
- Au fait qu'il y ait beaucoup de motards
- Au fait qu'une délégation FFMC rencontre les autorités.....
- Autre :

3. Liaison FFMC

✓ Comment percevez-vous l'intérêt d'adhérer à la FFMC ?

- Pour défendre les droits des motards
- Par esprit de contestation
- Pour les avantages qu'elle offre.....
- Pour les rencontres.....
- Par solidarité avec le mouvement
- Autre :

✓ Avez-vous un exemple où vous avez été particulièrement satisfait des actions de la FFMC

- Au niveau nationalOui / Non
- Lequel ?
- Au niveau local et régionalOui / Non
- Lequel ?

✓ Avez-vous un exemple contraire ? (s'il en existe !)

- Au niveau nationalOui / Non
- Lequel ?
- Au niveau local et régionalOui / Non
- Lequel ?

✓ Vous sentez-vous suffisamment informé sur :

- Le fonctionnement de la FFMC 35?Oui / Non
- Le fonctionnement de la FFMC en général.....Oui / Non

✓ Souhaitez-vous plus de communication entre les adhérents et le bureau départemental ? Oui / Non

- Si oui, par l'intermédiaire de compte-rendus écrits
- De réunions ponctuelles.....
- Du Menhir dans la vilaine
- Autre :

✓ Placez par ordre de priorité ce qui vous semble le plus important dans l'existence de la FFMC.

- Sa notion de mouvement contestataire
- Sa capacité de mobilisation des motards
- Les avantages qu'elle offre à ses adhérents
- Autre :

✓ Vous êtes devenu adhérent par l'intermédiaire :

- Des journées portes ouvertes.....
- De la Mutuelle des Motards.....
- D'un stage AFDM.....
- Des balades FFMC
- Des manifs FFMC
- Autre :

✓ Avez-vous des suggestions à nous soumettre ?

-
- ✓ Nom et prénom (facultatif) :



Se protéger du vol

Le vol de deux roues est un véritable fléau. Si l'utilisateur est toujours la première victime, le volé est parfois le premier responsable. L'antivol, reste trop souvent sur le porte bagages de la moto, et mal utilisé ou mal choisi. Sachant que la plupart des voleurs renoncent à s'attaquer aux motos bien protégées, cette négligence est stupide. Un seul chiffre : un engin est subtilisé toutes les 4 minutes.

Ce qu'il faut faire

- Rouler avec une moto pourrie (remarque de Luc...)
- Sur la roue avant, si possible, l'antivol doit prendre deux fourreaux de fourche et un bâton de roue. A l'arrière, le bras oscillant et un bâton de roue
- A l'extérieur, attachez la moto plutôt

dans un endroit passant, de préférence à un objet scellé au sol (barrière, grille...)

- Si l'antivol est trop petit pour relier la fourche à un ancrage fixe, utilisez un second antivol.
- Dans un garage ou parking, n'oubliez pas de mettre l'antivol, sinon l'assurance n'accordera pas la garantie.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Laisser traîner son antivol à terre.
- Prendre seulement les rayons ou un bâton de roue arrière. Sur des motos aux roues larges (customs, sportives), le voleur peut toujours faire rouler la machine.
- Laisser sa moto dans un lieu désert sans point fixe pour l'attacher, ou négligez de l'attacher pour quelques secondes, car le voleur aussi n'en a que pour quelques secondes !

Reconnaître un bon antivol

La Commission Stop Vol de la FFMC « torture » chaque année quantité d'antivols. Ceux qui réussissent les tests portent l'étiquette « Recommandé FFMC - Assurance Mutuelle des Motards ». Les articulés et les bloque-disques ne résistent pas aux tests. Il en est de même pour les U non recommandés.

Les compléments utiles

Le tatouage permet d'identifier la provenance des principales pièces. L'alarme peut être dissuasive, elle permet de vous prévenir. Le blocage de direction gêne le voleur surtout s'il est couplé à l'allumage.

Le transport

Ne jamais transporter un antivol dans un sac à dos.



Concessionnaires

A propos de Boxer Passion

Le soleil brille sur le marché de la moto et tout le monde surfe sur la vague. Il n'y a pas de mal à se faire des couilles en or mais tous n'y mettent pas la même élégance ou alors, dans le cas présent, peut-être aurait-il fallu ne pas être une femme ou bien qu'elle ne soit pas propriétaire d'une vieille bécane.

Qui est capable de vous faire une synchronisation des carbus et ensuite vous laisser repartir avec le câble d'accélérateur ressemblant à une brosse métallique, des bougies à l'agonie, rupteur et condensateur HS. De ce fait, c'est sûr, le réglage n'est pas facile...

Alors qui est capable de tout ça ?

BOXER PASSION à Rennes. Bravo Messieurs !!!

C'est vrai, la p'tite dame n'a demandé qu'une synchro de carbu, alors pourquoi en faire plus ? Qui peut le plus, peut le moins.

Pour agrémenter vos voyages, si vous voulez tomber en rade lors de l'ascension d'un col, ou bien arriver avec la poignée d'accélérateur bloquée en entrant dans une ville : allez chez eux !!

Sinon fuyez. Et ce qui évitera à vos amis motards de passer tout un week-end à vous aider à rentrer à bon port sur votre moto en bricolant avec les moyens du bord, mais à

la différence de BOXER PASSION, c'est qu'au moins ça marche et sans mettre votre vie en danger.

Certes, une R60 série 7 de 1978 n'a plus rien à faire dans le réseau officiel (dixit BMW France), de plus, Christine n'en a pas eu pour cher (encore heureux !). Alors pourquoi se plaindre. Nous ne sommes pas certains que les usagers qui composent la clientèle de boxer passion soient tous capables d'analyser l'état de leur machine. On consacre du temps à ceux qui ne comptent plus, quant à « l'esprit motard », il y a longtemps qu'il s'est fait laminer par le tiroir caisse. Si Christine ne veut pas se retrouver accélérateur bloqué elle le préciera la prochaine fois. La vie se paye plein pot de nos jours.

C'est quand même un peu dommage pour un concessionnaire BMW de ne pas mettre un peu plus de cœur à l'ouvrage pour remettre en état les motos qui ont fait leur histoire. Il y a quelque chose qui nous échappe...

Merci à Nantua moto (73) qui n'a pas hésité à ouvrir avant l'heure pour nous dépanner, ainsi qu'à cette charmante dame dont le vélo n'a plus un câble vaillant.

Nous avons proposé à Boxer Passion un droit de réponse sur cet article. Ils n'ont pas daigné répondre.

Laurent & Christine

Honda : suite

Sans aller jusqu'à dire que tout se passe merveilleusement bien chez les concessionnaires, on peut aisément supposer que la lecture de l'article paru à ce propos dans le dernier Menhir a dû retenir bien des attentions et très probablement ne pas faire l'unanimité.

Certes, toute vie de motard peut être sujette à vivre « son aventure orageuse » avec un concessionnaire mais de là à en tirer des conclusions hâtives voir irrespectueuses, il y a une limite à ne pas dépasser. Je ne roule pas en Honda, mais je tenais tout de même à faire savoir qu'au-delà de ces conflits d'individus, je ne partage pas ces points de vue accusateurs. Les concessionnaires savent faire preuve de solidarité envers le monde des motards et je souhaite vivement qu'ils continuent de donner leur confiance à la FFMC.

Quant aux « vieilles brelles », que les candidats à la restauration se rassurent, les heureux possesseurs de Terrot et autres BSA n'ont même pas trouvé de concessionnaires !!!

Moralité: quand on veut secouer du gros cube avec le pied, on pense d'abord au retour de kick !!!

Luc B.